

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Présents : Pierre Fabien, Camille, Corinne, Christophe, Guillaume, Myriam, François, Aude

Excusés : Thomas, Flavie, Pierre

- **Vote des délégués en vue des élections sénatoriales**

Ont été élus à l'unanimité : Pierre Fabien : Titulaire

3 Suppléants : Corinne Gambier, Christophe Leignier, Camille De Sainte Maresville

- **Analyse de la situation financière**

Lors de la rencontre du Conseiller aux Décideurs locaux le 23 mars dernier, les conseillers municipaux étaient informés de l'existence d'un déficit de fonctionnement cumulé de 35 000 € sur le budget du Prieuré. Ils ont découvert néanmoins le jour même qu'une ligne de trésorerie avait été souscrite en 2025 pour un montant de 40 000 € et devait être remboursée pour 15 mai 2026 sans fonds disponibles. Ils ont enfin été informés de la bouche du CDL que l'excédent de fonctionnement du budget principal de 15 869 € était pipé dans la mesure où il y manque les amortissements, les dotations pour charge et quelques impayés. Le vrai montant serait donc un excédent de 1433 €. La secrétaire de Mairie nous avait indiqué qu'il n'y avait pas d'autres impayés.

Le jeudi 21 mai dernier, Pierre-Fabien a vécu une expérience malheureuse à Bricomarché Doullens : souhaitant faire un double des clés de la Mairie pour remettre à Aude, il s'est vu mettre sur le côté en caisse. Une responsable du magasin l'a informé qu'en raison de plus de 800 € d'impayés depuis 2024 et sans qu'une réponse n'est jamais été faite à leurs relances, la Commune d'Authie se voit interdite d'achat dans le magasin jusqu'à épurement des dettes.

Quelques jours plus tard, Pierre-Fabien a contacté téléphoniquement Intermarché Doullens pour l'acquisition de livres pour le SISCO (cadeaux de fin d'année aux élèves). A nouveau, il a été informé de plus de 1400 € d'impayés étalés sur 2025 et du refus de vente avant épurement.

Enfin, des voyageurs ayant loué le gîte, Aude et Pierre-Fabien ont peiné à trouver des draps. Pierre-Fabien a contacté la Société Elis en charge de la mise à disposition / nettoyage du linge de maison du Prieuré. Il a été informé de la résiliation du contrat en mars 2025 pour impayés de 482.38 €.

Affligé de la situation, Pierre-Fabien a demandé les droits et codes pour accéder aux plateformes Chorus et Logicom.

En France, pour être payés, les fournisseurs, prestataires et artisans doivent déposer leurs factures à destination de toutes personnes publiques (Etats, collectivités territoriales, EPCI, hôpitaux et leurs établissements) sur une plateforme nommée Chorus Pro. Les factures y sont récupérées par le personnel et implémenté dans les logiciels de comptabilité, Logicom à Authie.

Des lors un travail de recoupement simple peut s'opérer : comparer les factures reçues sur Chorus Pro aux

factures payées (mandatées) sur Logicom.

Avant le 20 mars 2026, avec encore beaucoup de précautions car la démarche n'est pas terminée à l'heure du Conseil, les impayés seraient de **17 451,84 €** pour les factures déposées sur Chorus, auxquelles s'ajoutent **4 819 €** de factures reçus en papier.

⇒ *Note : des prélèvements automatiques (doncsans mandat) en électricité ou à la Communauté de Communes diminuent ses impayés sur Chorus à environ **10 728.30 €** + les **4 819 €** en papier*

Le principal créancier est Vasseur Combustible pour plus de **5 511.96 €**. Nous trouvons aussi la Société HORUS concernant la vente d'un lave-vaisselle d'un montant de **2 425.84 €** en juin 2025.

Depuis le 20 mars : **20 619,75 €** de factures supplémentaires ont été enregistrées dont **13 255,56€** pour le SISCO qui n'avaient pas été titrés avant notre arrivée **et 1 393 €** pour Vasseur Combustible.

Ces chiffres restent à être affinés, et le seront dans les prochains jours.

A noter qu'aucune facture n'a été payée entre le 20/02/26 et le 23/04/26 !

Dans le coffre-fort, il a été découvert des chèques de location du Prieuré datés de 2025.

Cette situation engendre aujourd'hui des difficultés de trésorerie particulièrement importantes.

Par ailleurs, le crédit agricole avait consenti à prolonger notre ligne de trésorerie de 40 000 € pour une durée 3 ans. Nous avons demandé de porter cette ligne de trésorerie à 80 000 €. Cette demande a été refusée.

Cette décision place la commune dans une situation financière très critique et nécessite la mise en œuvre de mesures exceptionnelles afin d'assurer la continuité des services municipaux et de préserver l'équilibre budgétaire.

Dans ce contexte, le conseil municipal a engagé une réflexion sur la mise en vente de l'ancienne mairie. Cette démarche vise à dégager les ressources indispensables pour faire face aux engagements financiers de la commune et rétablir progressivement sa situation.

Le conseil Municipal a tenu au courant Mme LECOUSTRE Sous-préfète de cette situation financière. Un rendez-vous aura lieu prochainement.

- **Barrage**

Le 27 mai dernier, Mme LECOUSTRE sous-Préfète est venue à nous au sujet du barrage et de l'étang, accompagnée de M. MISIAK de la Sous-préfecture, Mme COCHU pour la DDTM, M. PAWAR pour la Fédération de la Pêche. Elle a rappelé l'obligation légale d'arasement du barrage mais, sur place, a pris conscience de son environnement, de son importance locale et des traditions qui y vivent. « Il faut sauver cet étang » dira-t-elle. Aussi, si l'arasement du barrage n'est pas négociable, elle a donné un

accord de principe sur un busage pour maintenir l'étang en eau et l'enrochement entre Authie et St Léger, subventionné à 100%. Elle a en outre consenti au creusement d'un petit étang pour sauvegarder la pêche à la truite mais dont le financement devra être local.

- Délégation du pouvoir au maire

Vote à l'unanimité

Autorisation d'une délégation de pouvoir du Conseil à Mr le Maire concernant la signature de bons de commande à hauteur de 3000€

Autorisation que le Maire délègue sa signature à Aude WYCKAERT, 1ere adjointe pour signer tous documents et bons de commande en son absence

- Vote comptes de Gestion - Budget principal

Vote à l'unanimité

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20200 - AUTHIE -		Exercice 2025			
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	-16 214,31		15 025,12		-1 189,19
Fonctionnement	28 850,35	28 850,35	15 869,69		15 869,69
TOTAL I	12 636,04	28 850,35	30 894,81		14 680,50
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
31600-PRIEURE AUTHIE - Investissement	32 854,33				32 854,33
Fonctionnement	-27 249,44		-8 454,81		-35 704,25
Sous-Total	5 604,89		-8 454,81		-2 849,92
TOTAL III	5 604,89		-8 454,81		-2 849,92
TOTAL I + II + III	18 240,93	28 850,35	22 440,00		11 830,58

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

20200 - AUTHIE -		Exercice 2025		
POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dont autres organismes publics				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		16 908,22	14 360,05	2548,17
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		17 450,22	14 962,05	2548,17
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		24 610,70	2 044,17	22566,53
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers			4,86	-4,86
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)			4,86	-4,86
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		8 005,41	10 086,05	-2080,64
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières		735,60		735,60
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		8 741,01	10 086,05	-1345,04
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-8 741,01	-10 081,19	1340,18
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		15 869,69	-8 037,02	23906,71

Résultats budgétaires de l'exercice

20200 - AUTHIE -

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	34 318,94	263 923,04	298 241,98
Titres de recette émis (b)	31 974,06	249 285,41	281 259,47
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	31 974,06	249 285,41	281 259,47
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	34 318,94	263 923,04	298 241,98
Mandats émis (f)	16 948,94	233 415,72	250 364,66
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	16 948,94	233 415,72	250 364,66
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	15 025,12	15 869,69	30 894,81
(h - d) Déficit			

- **Tarifs location**

Les tarifs de location du gîte communal ainsi que de certaines salles municipales ont été revus à la baisse. Cette décision a pour objectif de rendre ces équipements plus attractifs et plus compétitifs par rapport à l'offre existante sur le territoire. L'objectif étant de favoriser une occupation plus régulière du gîte et d'attirer davantage de particuliers, d'associations, d'organismes d'événements et ainsi générer des recettes plus fréquentes pour la commune.

Les nouveaux tarifs et modalités de réservations seront communiqués prochainement.